

SCP Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT
Notaires Associés
48, rue du Général Leclerc
67540 OSTWALD
Tél : 03.88.10.48.88.

AVIS D'ADJUDICATION

Dans le cadre :

- De la procédure de **liquidation judiciaire** prononcée par le Tribunal Judiciaire de STRASBOURG en date du 25 octobre 2021, rendue sous L.J. 21/593 à l'encontre de Madame Virginie ROBINET, ci-après plus amplement désignée,
- de la procédure de **partage judiciaire** des biens et droits immobiliers sis à REICHSHOFFEN (67110), 6 rue du Jaegerthal, appartenant en indivision à Madame Virginie ROBINET, cariste, demeurant à BISCHHOLTZ (67340), 6 rue des Puits, et Monsieur Mustafa KURTARICI cariste, demeurant à STRASBOURG (67200) 6 rue Engelmann, ouverte aux termes d'une ordonnance du Tribunal de Proximité de HAGUENAU rendue le 11 mai 2022, sous VII 40/2022,

Maître Nicolas CHAPOUTOT, notaire associé à OSTWALD (67540), 48 rue du Général Leclerc, procédera le :

Vendredi 4 juillet 2025 à 14 h 30

En son étude, à la vente aux enchères publiques à l'extinction des feux, des biens et droits immobiliers suivants :

A REICHSHOFFEN (BAS-RHIN) 67110 6 Rue du Jaegerthal, une maison à usage d'habitation, figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
7	6	6 rue du Jaegerthal	00 ha 09 a 61 ca
7	316/7	unteralmen	00 ha 02 a 00 ca

Total surface : 00 ha 11 a 61 ca

Tel que le **BIEN** existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

Performance énergétique

- Consommation énergétique : 162 kWhép/m².an (Classe D)
- Emissions de gaz à effet de serre : 34 kg éqCO₂/m².an (Classe D)

Mise à prix

La mise à prix est fixée à **CENT QUARANTE MILLE EUROS (140 000,- EUR)**.

Le prix d'adjudication sera payable, mais avec faculté de libération anticipée sans préavis dans les trois (3) mois de l'adjudication au liquidateur judiciaire sur un compte ouvert auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Frais

L'adjudicataire supportera, en sus du prix :

- les frais correspondant à une somme forfaitaire de 5 % du prix d'adjudication.
 - ainsi que les droits d'enregistrement exigibles à raison de l'adjudication.
- Ces frais et droits devront être réglés dès la clôture de l'adjudication.

Condition pour enchérir

Pour pouvoir enchérir, chaque amateur devra procéder à la consignation d'une somme de **QUATORZE MILLE EUROS (14 000,00 EUR)** sous forme d'un virement préalable à l'adjudication sur le compte de l'office notarial d'OSTWALD (67540).

Visites

- **Vendredi 27 juin 2025 de 11h à 12h**
- **Jeudi 3 juillet 2025 de 11h à 12h**

L'adjudication aura lieu sous les charges et conditions fixées dans le cahier des charges dressé par le notaire susnommé en date du 14 mai 2025.

Ledit cahier des charges ainsi que toutes les pièces relatives à l'adjudication sont déposés en l'étude du notaire susnommé où chacun peut en prendre connaissance sans frais.

Nicolas CHAPOUTOT, notaire